

COMPTE-RENDU  
DES DELIBERATIONS

L'An deux mille vingt, le Mercredi seize septembre à dix-sept Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Ecourt-Saint-Quentin, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le dix septembre 2020, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Norbert GROBELNY, M. Bernard GAUDEFROY, M. Hervé NAGLIK, Mme Murielle BRONGNIART, Mme Véronique LARDIER, M. Christian MERCIER (à compter du point n°3), M. Jacques LEMOINE, Mme Laurence BOULET, M. Julien LALOUX, M. Daniel MARTINE, M. Jean-Luc BOYER, Mme Agnès LAGEAT, Mme Jocelyne CIESLAK, M. Nicolas CICORIA, Mme Marina MARTEAU, Mme Karine DOUVIRIN, Mme Caroline MOLARD, M. Grégory DEPPEZ, M. Dominique BLARY, M. Thibaut SAMIER, M. Dominique BERTOUT, M. Eric CHOPIN, Mme Françoise WARLOP, Mme Isabelle VITTE, M. Marc CAMPBELL, M. Stéphane TONELLE, Mme Sylvie PONCHAUX, M. Alain YUX, Mme Corinne DELEVAQUE, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. Thomas MEURILLON, Mme Annie LEMOINE, M. Michel VOLANTI, M. Jean-Marie HERMANT, Mme Marie-Astrid GUEN, M. Jean - Marcel DUMONT, M. Patrick DEREGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS, M. Denis SENECHAL, M. Michel ROUSSEAU, Mme Corinne DUBOIS, M. Francis DEGAND, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Patrick DOYEN, Mme Marie-Christine GUENOT, M. Francis CORNU, M. Xavier PLATEL, M. Jean-François LEMAIRE, M. Emmanuel DUEE, Mme Isabelle TOURNEL, M. Jérôme DARTUS, M. Frédéric HUMEZ, Mme Danièle DELANNOY, Mme Muriel DUFAY, M. Gérard CRUTEL, M. Jean-Charles DHENRY, M. Jacques BASTIEN, M. Guy de SAINT-AUBERT, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Laurent TURPIN, M. Jean-Paul PONT, M. Yves LEGROS, M. Pierre GEORGET, Mme Catherine VESIEZ, M. Francis RICHARD, M. Jean-Noël ROCHE, Mme Sandrine CARPENTIER METAY, Mme Sylviane DURAK, Mme Sylvie JONIAUX, M. Louis FAVREUIL

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Pierre LESTOCARD (pouvoir à M. Marc CAMPBELL), M. Lionel DAVID (pouvoir à M. Grégory DEPPEZ), M. Pierre HERBAUT (pouvoir à Mme Karine DOUVIRIN), M. Jacques PETIT (pouvoir à M. Stéphane TONELLE)

Absents représentés :

Mme Annick DANIEL représentée par Mme Muriel DUFAY,  
M. Didier DRUBAY représenté par M. Jean-Charles DHENRY,

Absents :

Mme Renée COMELLI,  
M. Christian THIEVET,  
M. Christian MERCIER (jusqu'au point n°2 inclus),

Mme Marina MARTEAU est désignée Secrétaire de Séance.

**Point N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 17 juillet 2020**

**Approuvé à la majorité absolue (1 abstention)**

**Point N° 2 : Création des commissions permanentes de travail**

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la création de 15 commissions permanentes de travail dans les domaines suivants :

<b>PREMIERE COMMISSION</b>	<b>Développement économique</b>
<b>DEUXIEME COMMISSION</b>	<b>Finances/Marchés publics</b>

<b>TROISIEME COMMISSION</b>	<b>Mutualisation, contractualisation et coopération intercommunale</b>
<b>QUATRIEME COMMISSION</b>	<b>Aménagement du territoire</b>
<b>CINQUIEME COMMISSION</b>	<b>Culture</b>
<b>SIXIEME COMMISSION</b>	<b>Services aux personnes âgées et handicapées</b>
<b>SEPTIEME COMMISSION</b>	<b>Développement rural</b>
<b>HUITIEME COMMISSION</b>	<b>Développement numérique</b>
<b>NEUVIEME COMMISSION</b>	<b>Enfance et jeunesse</b>
<b>DIXIEME COMMISSION</b>	<b>Gestion des déchets</b>
<b>ONZIEME COMMISSION</b>	<b>Voirie et bâtiments communautaires</b>
<b>DOUZIEME COMMISSION</b>	<b>Développement touristique</b>
<b>TREIZIEME COMMISSION</b>	<b>Sport</b>
<b>QUATORZIEME COMMISSION</b>	<b>Eau/Assainissement/Cours d'eau d'intérêt communautaire</b>
<b>QUINZIEME COMMISSION</b>	<b>Environnement</b>

➤ **FIXE** la composition des commissions permanentes de travail comme suit :

- Le Président de la Communauté
- Le Vice-Président ayant reçu délégation de fonctions dans le domaine d'attribution de la commission
- 11 autres membres permanents maximum, à élire par l'assemblée délibérante parmi les conseillers communautaires titulaires et suppléants.

➤ **DIT** que chaque conseiller titulaire et suppléant doit siéger dans au moins une commission.

➤ **DIT** qu'afin d'assurer une représentation équilibrée, une commune membre ne peut pas être représentée par plus de trois conseillers communautaires dans une commission.

**Point N° 3 : Élection des membres des commissions permanentes de travail**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, a désigné les membres des commissions permanentes de travail

**Point N° 4 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire au Comité Syndical du SIDEN-SIAN**

Sont désignés en qualité de délégués pour représenter la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au comité syndical du SIDEN SIAN :

M. Jean-François LEMAIRE (7<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire de Palluel)

M. Jean-Luc BOYER (2<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire de Bourlon)

M. Philippe DUBUS (11<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire d'Haucourt)

M. Guiseppe DALLA MOTTA (Conseiller communautaire de Boiry-Notre-Dame)

M. Raoul LIBERAL (Conseiller communautaire de Récourt)

M. Jacques PETIT (Maire de Marquion)

Mme Jocelyne CIESLAK (Conseillère communautaire de Brebières)

M. Jean-Pierre LESTOCARD (Maire de Baralle)

**D'autre part**, le conseil communautaire, à l'unanimité, désigne en qualité de 49 Grands Electeurs au sein du Collège Départemental « Assainissement non collectif » et du Collège Départemental « Gestion des Eaux Pluviales » les maires des 49 communes membres de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION dont les compétences « Assainissement non collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales » sont exercées par le SIDEN-SIAN.

**Point N° 5 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud-Artois (SIESA)**

Sont désignés en qualité de délégués pour représenter la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au comité syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud-Artois :

**M. Francis DEGAND** (*Maire de Lagnicourt-Marcel*)

**Mme Karine CAPELLE** (*Conseillère communautaire de Lagnicourt-Marcel*)

**Point N° 6 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire au Comité Syndical du Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA)**

Sont désignés en qualité de délégués pour représenter la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au comité syndical du Syndicat Mixte Escaut et Affluents :

**M. Jean-François LEMAIRE** (*7<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire de Palluel*)

**M. Jean-Noël ROCHE** (*Conseiller communautaire de Vitry-en-Artois*)

**M. Alain YUX** (*Conseiller communautaire d'Ecourt-Saint-Quentin*)

**Point N° 7 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire au Comité Syndical du SYMEVAD**

Sont désignés en qualité de délégués pour représenter la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au comité syndical du SYMEVAD :

**Titulaires :**

**M. Marc CAMPBELL** (*10<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de DURY*)

**M. Jean-Luc BOYER** (*2<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Bourlon*)

**M. Jean-Marie HERMANT** (*Maire de Gouy-sous-Bellonne*)

**M. Jean-Pierre LESTOCARD** (*Maire de Baralle*)

**Suppléants :**

**M. Michel HOUVENAEGHEL** (*Maire de Neuvireuil*)

**M. Francis CORNU** (*Conseiller communautaire de Oisy-le-Verger*)

**M. Alain YUX** (*Conseiller communautaire d'Ecourt-Saint-Quentin*)

**M. Francis RICHARD** (*Conseiller communautaire de Vitry-en-Artois*)

**Point N° 8 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire au Comité Syndical du Pôle Métropolitain Artois Douaisis**

Sont désignés en qualité de délégués pour représenter la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au comité syndical du Pôle :

M. Pierre GEORGET (*Président de la Communauté de Communes - Maire de Vitry-en-Artois*)

M. Stéphane TONELLE (*3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes - Maire d'Ecourt-Saint-Quentin*)

M. Jean-Marcel DUMONT (*4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes - Maire de Graincourt-les-Havrincourt*)

**Point N° 9 : Désignation des délégués du Conseil Communautaire aux organismes extérieurs autres que des Syndicats Mixtes**

➤ Sont désignés en qualité de représentants de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION au sein des organismes extérieurs suivants :

- **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : 1 représentant

Délégué élu : Monsieur Hervé NAGLIK (*6<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire de Biache-Saint-Vaast*)

*Pour information du CNAS, le Délégué agent est Madame Odile FESTER*

- **Conseil d'Administration d'Initiative Grand Arras** : 1 représentant

Monsieur Jacques LEMOINE (*Conseiller communautaire de Biache-Saint-Vaast*)

- **Conseil d'Administration de Boutique Gestion Espace Hauts de France** : 1 représentant

Monsieur Alain YUX (*Conseiller communautaire d'Ecourt-Saint-Quentin*)

- **Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Office de Tourisme Arras Pays d'Artois** : 1 représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires et au conseil d'administration

Monsieur Laurent TURPIN (*Maire de Saudemont*)

- **Conseil d'Administration du Collège de Biache-Saint-Vaast** :

1 représentant titulaire : Madame Muriel BRONGNIART (*Conseillère communautaire de Biache-Saint-Vaast*)

1 suppléant : Madame Véronique LARDIER (*Conseillère communautaire de Biache-Saint-Vaast*)

- **Conseil d'Administration du Collège de Marquion** :

1 représentant titulaire : Madame Marie-Christine GUENOT (*Maire de Oisy-le-Verger*)

1 suppléant : Monsieur Michel LEBLANC (*Conseiller communautaire suppléant de Saudemont*)

- **Conseil d'Administration du Collège de Vitry-en-Artois** :

1 représentant titulaire : Madame Jocelyne CIESLAK (*Conseillère communautaire de Brebières*)

1 suppléant : Madame Sylviane DURAK (*Conseillère communautaire de Vitry-en-Artois*)

- **Artois Emploi Entreprise : 1 représentant**

Madame Sylviane DURAK (*Conseillère communautaire de Vitry-en-Artois*)

- **Mission Locale en Pays d'Artois : 1 représentant**

Madame Sylviane DURAK (*Conseillère communautaire de Vitry-en-Artois*)

- **Association AMORCE : 1 représentant**

Monsieur Marc CAMPBELL (*10<sup>ème</sup> Vice-Président - Maire de Dury*)

- **Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais : 1 représentant**

Monsieur Francis RICHARD (*Conseiller communautaire de Vitry-en-Artois*)

- **Fédération Nationale des ScoT (FédéSCot) :**

1 titulaire : Monsieur Jean-Marcel DUMONT (*4<sup>ème</sup> Vice-Président Maire de Graincourt-les-Havrincourt*) - 1 suppléant : Monsieur Norbert GROBELNY (*Maire d'Arleux-en-Gohelle*)

- **Renouveau du Bassin Minier :**

1 titulaire : Monsieur Norbert GROBELNY (*8<sup>ème</sup> Vice-Président Maire d'Arleux-en-Gohelle*)  
1 suppléant : Monsieur Michel HOUVENAEGHEL (*Maire de Neuvireuil*)

- **Commissions Locales de l'EAU :**

**Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée : 1 représentant**

Monsieur Laurent TURPIN (*Maire de Saudemont*)

**Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe Amont : 1 représentant**

Madame Sylvie JONIAUX (*Conseillère communautaire de Vitry-en-Artois*)

- Est désigné à la majorité absolue, en qualité de candidat de la Communauté de Communes OSARTIS MARQUION à l'élection au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier NORD PAS DE CALAIS :

Monsieur Jean-Luc BOYER (*2<sup>ème</sup> Vice-Président Maire de Bourlon*)

**Point N° 10 : Règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Permanente de Délégation de Service Public**

**Approuvé à l'unanimité**

**Point N° 11 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Sont désignés membres de la Commission d'Appel d'offre, les conseillers communautaires suivants :

**Membres titulaires :**

M. Jean-Luc BOYER  
M. Stéphane TONELLE  
M. Jean-Pierre LESTOCARD  
M. Michel HOUVENAEGHEL  
Mme Isabelle TOURNEL

**Membres suppléants :**

M. Jean-Marcel DUMONT  
M. Jean-Marie HERMANT  
M. Jean-Charles DUPAS  
M. Francis RICHARD  
M. Christian MERCIER

**Point N° 12 : Election des membres de la Commission Permanente de Délégation de Service Public**

Sont désignés membres de la Commission Permanente de DSP, les conseillers communautaires suivants :

**Membres titulaires :**

M. Jean-Luc BOYER  
M. Stéphane TONELLE  
M. Jean-Pierre LESTOCARD  
M. Michel HOUVENAEGHEL  
Mme Isabelle TOURNEL

**Membres suppléants :**

M. Jean-Marcel DUMONT  
M. Jean-Marie HERMANT  
M. Jean-Charles DUPAS  
M. Francis RICHARD  
M. Christian MERCIER

**Point N° 13 : Fixation de la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges à quarante-neuf membres.

**DIT** que les Conseils Municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes devront désigner en leur sein un délégué titulaire et un délégué suppléant.

**Point N° 14 : Conditions de mise en place du droit à la formation des élus communautaires**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'inscrire le droit à la formation dans les orientations suivantes :
  - *Etre en lien avec les compétences de la communauté ;*
  - *Efficacité personnelle (ex : utilisation des outils informatiques, prise de parole, gestion des conflits, etc.) ;*
  - *Action publique locale (ex : statut de l'élu, marchés publics, démocratie locale, etc.) ;*
- **FIXE** le montant des dépenses de formation à 20% par an du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus de la communauté ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation.